

truire un tunnel dans toute la largeur de ladite rue Ibeville, suivant les besoins du présent et de l'avenir.

2.—M. l'échevin Roy se présente devant la Commission, accompagné d'une nombreuse délégation de marchands et de citoyens de la rue Notre-Dame Ouest, quartier Sainte-Cunégonde, au sujet du retard apporté à l'exécution des travaux de pavage, en blocs de pierre, de la voie et de l'entrevue, par la "Montreal Street Railway Co." Les délégués allèguent que ce retard est préjudiciable aux intérêts de leur commerce, et que, depuis lundi dernier, les travaux ont été suspendus.

M. le président informe la délégation que le retard apporté à l'exécution des travaux n'est pas dû à la négligence de la Ville, mais bien à la Compagnie du Pacifique Canadien qui n'a pas assez de chars pour le transport des blocs de pierre.

M. Hannaford, ingénieur de la "Montreal Street Railway Co.", explique que sa Compagnie est très désireuse de terminer ses travaux, mais qu'elle a été obligée de les suspendre par le fait qu'elle n'avait pas les blocs dont elle avait besoin. Aussitôt que les blocs seront arrivés les travaux commenceront immédiatement.

Sur proposition de M. l'échevin Leclaire, il est

Résolu: Que l'inspecteur de la Ville soit prié de voir s'il y a lieu à l'exécution des travaux, et, si oui, de procéder immédiatement.

3.—A la demande de M. l'échevin Roy, il est

Résolu: Que l'inspecteur de la Ville soit prié de réparer, avec du macadam, l'avenue Atwater, le long des rails, entre la rue Sainte-Catherine et l'avenue Souvenir.

4.—M. l'échevin Major se présente devant la Commission à l'appui d'une requête signée par les propriétaires, demandant la confection d'un trottoir permanent en éméritique sur les deux côtés de la rue Mentana, entre la rue Marie-Anne et l'avenue Mont-Royal.

Renvoyée à l'inspecteur de la Ville avec prière de préparer un estimé.

5.—M. l'échevin Laviolette se présente devant la Commission accompagné de M. le docteur Jeannotte. Il demande qu'un puisard soit placé sur la rue Visitation, entre les rues Logan et DeMontigny.

Renvoyée à l'inspecteur de la Ville avec prière de s'assurer de la nécessité dudit puisard et de préparer un rapport.

6.—M. l'échevin Laviolette soumet à la Commission des demandes ainsi que les estimés pour trottoirs permanents dans le quartier Papineau.

M. le président informe M. l'échevin Laviolette que ses demandes seront prises en considération.

7.—M. l'échevin Bumbray se présente devant la Commission au sujet de la cession des rues Aylwin et Cuvillier par la "Montreal Land & Improvement Co."

Question différée en attendant que le rapport de l'inspecteur de la Ville soit soumis à la Commission.

8.—Sur proposition de M. l'échevin J.-B.-A. Martin, il est

Résolu: Que l'inspecteur de la Ville soit prié de préparer un estimé pour la réparation de la chaussée de l'avenue des Pins, entre la rue Saint-Laurent et l'avenue du Parc.

9.—Sur proposition de M. l'échevin J.-B.-A. Martin, il est

Résolu: Que l'inspecteur de la Ville soit autorisé à faire confectionner un trottoir en bois sur la rue Guy, à la traverse du Grand-Tronc.

10.—A la demande de M. l'échevin Duquette, il est

Résolu: Que l'inspecteur de la Ville soit autorisé à faire confectionner un trottoir en bois sur les deux côtés de la rue Lasalle, de l'avenue Laurier à la rue Saint-Grégoire, s'il le juge nécessaire.

REQUETES, ETC.

11.—Des contribuables de la rue Dorchester Ouest, protestant contre la construction d'une ligne de tramway.

Question différée jusqu'à ce que soit prise en considération la demande de la "Montreal Street Railway Co.", pour l'opération de nouveaux circuits.

12.—De MM. Swan, Church & Cie demandant la permission de construire eux-mêmes un trottoir permanent sur le côté Nord de l'avenue Lincoln, à l'Ouest de la rue Saint-Mathieu, avec entente que la Ville paiera la moitié du coût dudit trottoir.

Renvoyée à l'inspecteur de la Ville avec prière de préparer un rapport à ce sujet.

13.—De M. J.-A. Gravel, demandant un trottoir aux Nos 9 à 33 de la rue Saint-Dominique.

whole width of said Ibeville street, to meet present and future requirements.

2.—Ald. Roy appeared before the Committee with a large delegation of merchants and citizens of Notre-Dame street West, Ste. Cunégonde ward, anent the delay for paving with stone blocks, of the track and the space between the tracks, by the Montreal Street Railway Co. The delegates contended that the delay caused prejudice to their trade, and that, since Monday last, the work had been suspended.

The chairman informed the delegation that the delay in the execution of the work was not due to the negligence of the City, but to the Canadian Pacific Railway Co. which is short of cars to carry the stone blocks.

Mr. Hannaford, engineer of the Montreal Street Railway Co., explained that the Company was very anxious to complete the work, but that it was forced to suspend work for lack of special blocks. As soon as the blocks arrived work would be resumed immediately.

On motion of Ald. Leclaire, it was

Resolved: That the City Surveyor be instructed to see that the work is done, if the material required is there.

3.—At the request of Ald. Roy, it was

Resolved: That the City Surveyor be requested to repair, with macadam Atwater avenue, along the rails, between St. Antoine street and Souvenir avenue.

4.—Ald. Major appeared before the Committee in support of a petition, signed by proprietors, asking an emerald permanent sidewalk on both sides of Mentana street, between Marie-Anne street and Mount-Royal avenue.

Referred to the City Surveyor for an estimate.

5.—Ald. Laviolette appeared before the Committee with Dr. Jeannotte and asked that a gully be placed on Visitation street, between Logan and DeMontigny streets.

Referred to the City Surveyor to ascertain whether said gully is necessary and to report thereon.

6.—Ald. Laviolette laid before the Committee applications and estimates for permanent sidewalks in Papineau ward.

The chairman informed Ald. Laviolette that his applications would be considered.

7.—Ald. Bumbray appeared before the Committee anent the cession of Aylwin and Cuvillier streets, by the Montreal Land & Improvement Co.

Consideration was deferred until the City Surveyor's report has been submitted to the Committee.

8.—On motion of Ald. J. B. A. Martin, it was

Resolved: That the City Surveyor be instructed to prepare an estimate as to the cost of repairing the roadway on Pine avenue, between St. Lawrence street and Park avenue.

9.—On motion of Ald. J. B. A. Martin, it was

Resolved: That the City Surveyor be authorized to construct a wooden sidewalk on Guy street, at the Grand Trunk railway crossing.

10.—At the request of Ald. Duquette, it was

Resolved: That the City Surveyor be authorized to construct wooden sidewalks on both sides of Lasalle street, from Laurier avenue to St. Grégoire street, if he deems it necessary.

PETITIONS, ETC.

11.—From ratepayers of Dorchester street, West, protesting against the laying of a tramway line.

Consideration deferred till the petition of the Montreal Street Railway Co. has been considered, *re* operating of new routes.

12.—From Messrs. Swan, Church & Co. asking permission to construct a permanent sidewalk on the North side of Lincoln avenue, west of St. Matthew street, on the understanding that the City shall pay half of the cost of said sidewalk.

Referred to the City Surveyor for a report thereon.

13.—From Mr. J. A. Gravel asking for a sidewalk at Nos. 9 to 33 St. Dominique street.